



VOUS SOUHAITEZ FAIRE FINANCER UN PROJET FORESTIER ?

Le Label Bas Carbone est un nouveau dispositif mis en place par le gouvernement pour **financer des projets de boisement ou de reconstitution** via des financements privés.

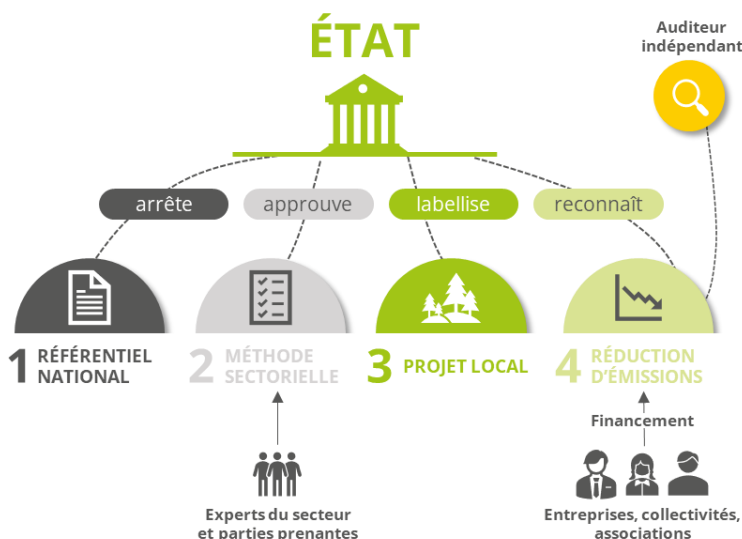
Votre coopérative UNISYLVA vous **accompagne pour le montage, la gestion et le suivi des dossiers**, ainsi que pour **le financement de vos projets** Label Bas Carbone.



LE LABEL BAS CARBONE, UN DISPOSITIF DE CERTIFICATION DES PROJETS CARBONE

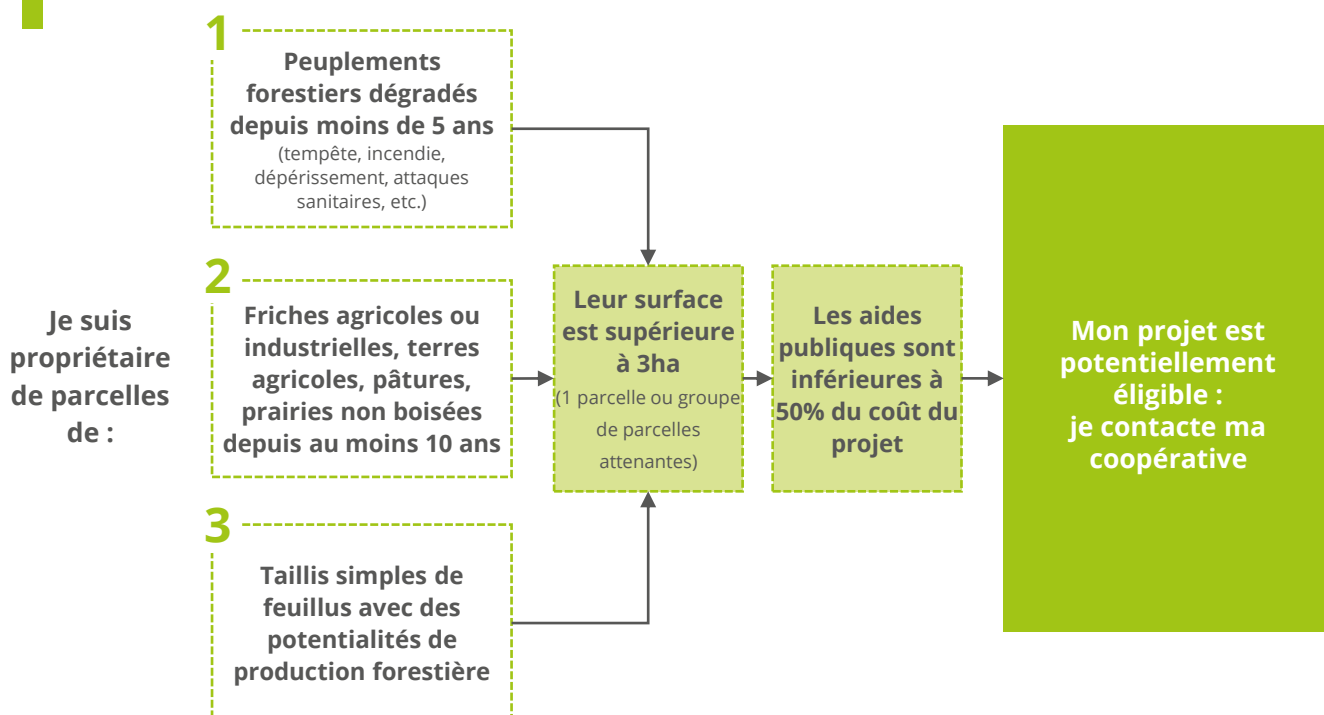
Le Label Bas-Carbone est un **dispositif national officiel** créé par le Ministère de la Transition Ecologique qui permet aux propriétaires forestiers de **faire financer leurs projets de boisement ou de reboisement** par des entreprises ou des collectivités.

Ce cadre de certification labellise des projets qui permettent de **réduire les émissions de CO₂ ou de séquestrer du CO₂**. Les autres impacts environnementaux et sociaux (biodiversité, préservation des sols, préservation de l'eau, favorisation de l'emploi local) sont aussi valorisables.



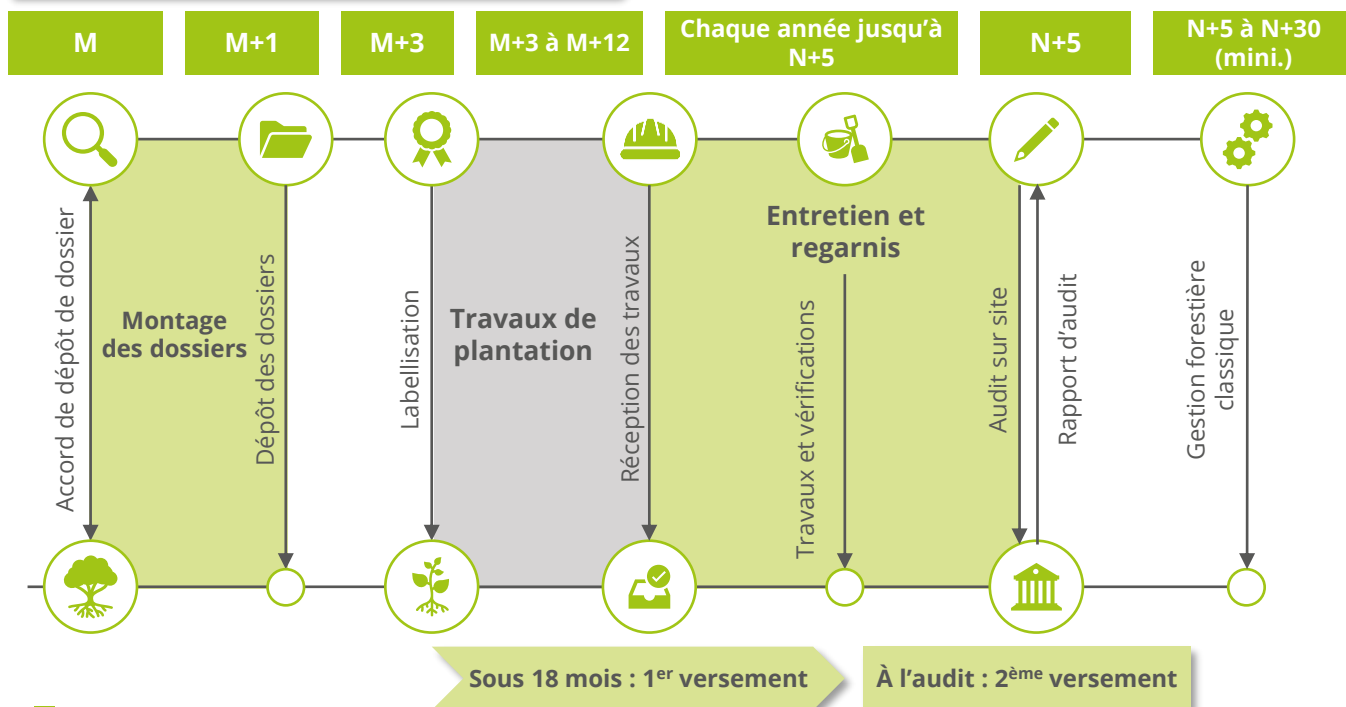
Le label permet donc de diriger des **financements volontaires issus d'entreprises, de collectivités ou d'associations** vers des projets de plantation et de balivage qui offrent des **garanties de qualité et d'intégrité environnementale**. L'ensemble vous permet donc de **bénéficier d'un nouveau revenu lors du boisement ou de la reconstitution de vos parcelles**.

SUIS-JE CONCERNÉ ?



LE CALENDRIER D'UN PROJET

M à M+12 : Recherche de contributeurs



NOS ENGAGEMENTS

Des engagements pour **garantir la qualité des projets**, leurs bénéfices environnementaux, économiques, sociaux et sociétaux **et leur attractivité auprès des contributeurs** :

Engagements de la coopérative

- Réalisation de **l'ingénierie de montage** du projet nécessaire à l'obtention de la labellisation
- Gestion de la **relation avec le contributeur**
- Réalisation des **travaux de plantation**
- Accompagnement dans votre démarche de **gestion forestière durable et suivi du projet** sur le long terme

Engagements du propriétaire

- Maintien de **l'état boisé** des parcelles sur une période d'au moins **30 ans**
- **Respect des audits** prévus par le label (à 5 ans)
- **Accord pour d'éventuelles visites** terrain demandées par le contributeur

Les services rendus par votre forêt valorisés en vous permettant de bénéficier d'un nouveau revenu



**POUR METTRE EN ŒUVRE VOTRE
PROJET OU EN SAVOIR PLUS,
CONTACTEZ-NOUS !**

Baptiste DUBOIS
baptiste.dubois@unisylva.com
07 48 11 96 46